





REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

REGLEMENT INTERIEUR DE L'APPEL A PROJETS DEEPTECH IN BFC

I) PREAMBULE	2
1. Contexte	2
2. Enjeux	2
3. Objectifs	2
4. L'organisateur : DECA-BFC	2
II) PERSPECTIVES DE L'APPEL A PROJETS	3
1. Objet de l'appel à projets	3
2. Durée	3
3. Apports aux projets retenus	3
4. Innovation et confidentialité	4
III) PROCESSUS DE VALIDATION DES PROJETS DEEPTECH	4
IV) ÉLIGIBILITÉ	4
1. Éligibilité des candidatures	
a) Personnes physiques	4
b) Personnes morales	
Éligibilité des projets a) Typologie	
b) Projets Deeptech	
c) Thématiques	6
3. Localisation	6
V) MODALITES DE CANDIDATURES	
1. Dates de l'appel à projets	6
2. Dossier de candidature	6
3. Dépôt de candidature	
VI) Critères d'évaluation DeepTech	
VII) Données personnelles et utilisation de références	7

I) PREAMBULE

1. Contexte

Le site UBFC possède trois domaines de recherche différenciants affirmés, soutenus par la stratégie de spécialisation intelligente régionale en concordance avec 7 des stratégies nationales d'accélération de France 2030.

Les 3 domaines différenciants de la région BFC sont :

- Matériaux, Ondes et Systèmes intelligents
- Soins individualisés et intégrés
- Territoires, Environnement, Aliments

Ces thématiques sont prioritaires mais l'appel à projets est ouvert à tout autre domaine du moment que le projet soit Deeptech. Bien plus, cet appel à projets s'adresse également à des candidats d'autres territoires.

2. Enjeux

DECA-BFC, incubateur national de la recherche publique en Bourgogne-Franche-Comté, accompagne les porteurs de projets issus ou liés à la recherche pour les faire évoluer vers la stature de chef d'entreprise et transformer leur projet scientifique en projet d'entreprise. À la suite du renforcement du flux de projets de **start-ups DeepTech**, DECA-BFC propose un accompagnement complémentaire spécifique pour cette typologie de projets.

3. Objectifs

L'objectif général de cet appel à projets est de booster et challenger les porteurs de projets Deeptech grâce à 2 modules situés à des stades de maturité entrepreneuriale – START & GO - différents et à faire évoluer cet accompagnement complémentaire en fonction des retours d'expérience de chacune des promotions.

L'objectif spécifique est de concrétiser des projets de créations de start-ups Deeptech sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté et d'avoir leur activité sur ce même territoire.

4. L'organisateur : DECA-BFC

DECA-BFC est l'un des 19 incubateurs nationaux de la recherche publique. Il est l'un des membres fondateurs du PUI BFC dont l'objectif principal est le renforcement du flux de projets Deeptech pour une proposition optimale d'accompagnement et de continuum d'accompagnement en lien avec tous les acteurs de l'écosystème.

Au regard du programme START, DECA-BFC intervient pour l'identification des projets DeepTech au travers du lancement d'un appel à projets.

Il conçoit et met en œuvre un programme d'accompagnement DeepTech in BFC avec un module START et un module GO. Chaque promotion sera lancée avec un minimum de 6 projets.

II) PERSPECTIVES DE L'APPEL A PROJETS

1. Objet de l'appel à projets

L'objet de cet appel à projets est d'identifier des projets de création de start-ups DeepTech incluant des solutions innovantes, dites « de ruptures », comportant des verrous technologiques majeurs et répondant à des problématiques identifiées.

L'objet de cet appel à projets consiste donc en une pré-sélection de porteurs de projets de start-ups désireux de bénéficier du programme DeepTech in BFC et d'une incubation au sein de DECA-BFC.

2. Durée

Cet appel à projets est ouvert du 2 septembre 2025 au 13 octobre 2025 à 12h.

Les résultats des délibérations seront transmis aux candidats par courriel au plus tard le 24 octobre 2025.

3. Apports aux projets retenus

Les projets retenus bénéficieront dans le module START de :

- 3 mois de suivi par 2 chargés d'affaires Deeptech de DECA-BFC
- Avec des **ateliers collectifs bimensuels** spécifiquement conçus au regard des enjeux d'une start-up DeepTech sur toute une journée par des experts
- 4 jours de challenge, alternant coaching collectif et individuel faisant appel à des experts du domaine de votre projet
- Des recommandations spécifiques sur votre projet portant sur le marché, l'offre de valeur, la technologie, la stratégie de propriété intellectuelle, les aspects juridiques & règlementaires, l'équipe projet et la stratégie de financement
- D'une visibilité et notoriété par les actions de communication dédiées

Puis dans le module GO de :

- 3 mois de suivi par 2 chargés d'affaires Deeptech de DECA-BFC
- Avec des ateliers collectifs bimensuels spécifiquement conçus au regard des enjeux de la levée de fond d'une start
- -up Deeptech sur toute une journée par des experts
- 1 challenge sur plusieurs jours, alternant coaching collectif et individuel faisant appel à des experts du domaine de votre projet
- Des recommandations spécifiques sur votre projet portant sur la stratégie et tous les éléments phares de votre levée de fond.

Le module GO est accessible sous réserve d'entrer en incubation au sein de DECA-BFC.

A l'appréciation des chargés d'affaires DeepTech et en concertation avec le porteur de projet, il sera possible de suivre le module START et le module GO relevant de saisons différentes.

Par ailleurs, dans certaines circonstances, un porteur de projet en incubation pourra accéder au module GO directement du parcours DeepTech in BFC. Il pourra s'agir

- D'un projet labellisé « DeepTech » par BPI France
- D'un projet non identifié DeepTech à son entrée en incubation et/ou ayant effectué un pivot

- D'un projet DeepTech ayant un niveau de maturité suffisant pour ne suivre que le module GO du parcours DeepTech

Le comité d'évaluation sera contacté pour être consulté sur le sujet et basera son avis sur le dossier de candidature DECA-BFC, suivi éventuellement d'un pitch par visio-conférence.

4. Innovation et confidentialité

Les membres du comité d'évaluation sont soumis à une clause de confidentialité concernant les projets soumis à son appréciation dans le cadre de l'appel à projets.

III) PROCESSUS DE VALIDATION DES PROJETS DEEPTECH

Après pré-sélection des candidatures sur dossier, un Comité interne de validation, composé des 2 chargés d'affaires DECA-BFC spécialisés Deeptech et pouvant intégrer jusqu'à 5 membres de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat, se réunira entre le 13 et le 24 octobre 2025 pour procéder à l'évaluation des candidatures comprenant un pitch en visio-conférence.

Ce comité a pour mission de :

- Procéder à l'évaluation des projets des candidats selon les critères d'évaluation
 Deeptech définis au paragraphe VI
- Statuer sur les suites à donner au projet parmi les issues possibles
 - Avis favorable au programme Deeptech in BFC Le porteur et son équipe sont intégrés au programme Deeptech in BFC (modules START & GO). Le porteur de projet et son équipe bénéficient également d'un accompagnement individuel par un chargé d'affaires DeepTech de DECA-BFC.
 - Avis défavorable au programme Deeptech in BFC
 DECA-BFC se laisse la possibilité de suivre ce dossier en dehors du programme
 Deeptech in BFC par un accompagnement en préincubation et/ou incubation classique.

Les candidatures hors délais pourront faire l'objet d'une procédure ad hoc pour l'analyse et éventuelle intégration à la promotion, en lien et en concertation avec le comité d'évaluation.

IV) ÉLIGIBILITÉ

- 1. Éligibilité des candidatures
 - a) Personnes physiques

Peuvent déposer leur candidature :

- o Les salariés d'entreprises
- o Les enseignants-chercheurs, docteurs ou post-doc des établissements d'enseignement supérieur
- o Toute personne majeure portant un projet de rupture technologique DeepTech

b) Personnes morales

Les personnes morales

 Toute entreprise implantée en Bourgogne-Franche-Comté ou souhaitant transférer son siège social en Bourgogne-Franche-Comté dont la date d'immatriculation est inférieure à 1 an au moment du dépôt de candidature, non détenue majoritairement par un grand groupe ou un groupe d'entreprises

2. Éligibilité des projets

a) Typologie

Tout projet issu ou lié à la recherche publique-:

- Issu d'un laboratoire avec une propriété intellectuelle valorisable ou protégeable
- Lié à la recherche ayant un verrou scientifique majeur (technologique, organisationnel, comportemental ...) à lever en ayant recours à un organisme de recherche publique

b) Projets Deeptech

Les projets éligibles devront pouvoir prétendre à une labélisation DeepTech. Cette labélisation s'appuie sur les critères suivants :

- Lien avec la recherche publique
- Capacité à identifier et lever des verrous technologiques majeurs
- Go-to-market (temps d'accès au marché) long et complexe, donc capitalistique
- Offre de valeur disruptive au regard de l'analyse concurrentielle avec création d'un avantage fortement différenciateur

c) Thématiques

Les thématiques éligibles sont celles relevant, de préférence, des 3 domaines différenciants de la région Bourgogne-Franche Comté, à savoir :

- Matériaux, Ondes et Systèmes intelligents
- Soins individualisés et intégrés
- Territoires, Environnement, Aliments

Nota Bene : toute autre thématique est éligible y compris celles issus d'autres laboratoires de recherche d'autres territoires.

3. Localisation

L'implantation prévue de la start-up et son activité est en Bourgogne-Franche-Comté.

V) MODALITES DE CANDIDATURES

1. Dates de l'appel à projets

L'appel à projets est ouvert du 2 septembre 2025 au 13 octobre 2025 à 12h.

2. Dossier de candidature

Il est composé:

- o D'une fiche projet candidature AAP DeepTech in BFC
- o Des CV de l'équipe projet associée
- o D'un extrait K-Bis en cas de personne morale
- De toute annexe jugée pertinente par le candidat, limitées à 20 pages d'annexes

3. Dépôt de candidature

Le dossier doit être envoyé de façon dématérialisée à <u>contact@deca-bfc.com</u> et à <u>maxime.gras@deca-bfc.com</u>, avec en objet « AAP DeepTech in BFC #5: *Titre du projet* » avant le 13 octobre 2025 à 12h.

VI) Critères d'évaluation DeepTech

Les critères d'évaluation portent sur le projet, l'innovation technologique proposée, la propriété intellectuelle, le porteur et son équipe, le marché et les besoins financiers estimés.

Projet et marché

- o Pertinence de l'offre de solution aux problématiques énoncées
- o Profondeur de marché
- o Go-to-market long et complexe, donc capitalistique
- o Offre de valeur disruptive au regard de l'analyse concurrentielle avec création d'un avantage fortement différenciateur

Technologie, innovation et propriété intellectuelle

- o Capacité à identifier et lever des verrous technologiques majeurs
- o Faisabilité /valeur ajoutée des innovations du projet
- o Propriété et liberté d'exploitation des technologies

Porteur/équipe

- o Adéquation porteur / projet
- o Complémentarité de l'équipe

Le nombre de candidats retenus sera de 8 maximum.

VII) Données personnelles et utilisation de références

Le porteur de projet autorise DECA-BFC à recueillir des informations concernant son statut personnel (âge, sexe, niveau de diplôme etc ...), ainsi que celui de l'entreprise susceptible d'être créée pendant ou à la suite du parcours, sachant que ces données feront l'objet d'un traitement informatique destiné à suivre l'évolution et l'impact du PUI-BFC et pourront servir à des études statistiques.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le porteur de projet bénéficiera, à tout moment, d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

DECA-BFC garantit par la présente que les personnes qui pourraient avoir connaissance d'informations confidentielles concernant le PORTEUR DE PROJET ou le PROJET sont liées par un engagement de confidentialité. Le porteur de projet s'interdit strictement, pour lui-même et pour toute personne censée collaborer au projet de tenter d'obtenir des informations, confidentielles ou non, concernant

les autres projets accompagnés par DECA-BFC. Le porteur de projet s'engage également à conserver strictement confidentielles toutes informations concernant DECA-BFC

Sous réserve de la protection des informations confidentielles prévue ci-dessus, DECABFC est autorisée à faire état de l'accompagnement du PROJET et du PORTEUR DE PROJET, sur quelque support que ce soit (site internet, plaquette, internet, papier, affiche...).